

BOURG SAINT MAURICE

EN MODE APAISÉ

La circulation routière à Bourg Saint Maurice est en pleine mutation. **Ville touristique** dans laquelle il fait bon se promener, **ville à vivre** dans laquelle on se doit d'optimiser la sécurité, **ville en transition** qui met à l'honneur des moyens de déplacements décarbonés.

La nouvelle politique de circulation qui est aujourd'hui déployée s'appuie sur un constat simple : de part ses dimensions, Bourg Saint Maurice est une **ville adaptée aux**

déplacements à cycle ou à pied. Tout y est accessible en **15 min** : les écoles, les commerces, les services, le travail, les loisirs...

À l'heure où il n'est plus question d'attendre pour **changer nos habitudes** et pour s'approprier de nouvelles manières de nous déplacer, la municipalité fait le choix d'impulser cette dynamique.

En développant les espaces partagés et en re-végétalisant des espaces publics, nous limitons les îlots de chaleur.

En prévoyant des trottoirs de 2 m de large dans tous les nouveaux aménagements, nous améliorons la sécurité et l'accessibilité.

En limitant la circulation à 30km/h en cœur de ville, nous renforçons la sécurité tout en réduisant la pollution sonore et atmosphérique et les consommations d'énergies fossiles.

Ces décisions s'inscrivent dans une **démarche nationale** de sécurisation, de fluidification et d'apaisement des circulations en ville.

À Bourg Saint Maurice, les **aménagements tests** réalisés ces derniers mois participent à cette **nouvelle approche** : ils permettent

d'expérimenter concrètement de nouvelles circulations tout en laissant la possibilité de les **ajuster** avant les réalisations définitives.

PASSAGE
À
30 KM/H

27
KM/H

c'est la **vitesse moyenne** enregistrée sur BSM en conditions normales en journée.
(d'après Waze city et Conseil Départemental)

3 MIN
25'

c'est le temps pour **traverser BSM en journée**. La limitation n'influe pas le temps de parcours en journée.

22
SEC-
ONDES

c'est la **différence maximale** observée entre une traversée de BSM en roulant à 30 km/h ou à 50 km/h *(la nuit et sans aucun aléa)*.

27
MÈTRES

c'est la **distance nécessaire pour s'arrêter** à 50km/h, contre seulement **13,50 mètres** en roulant à 30km/h.



VOUS NE PERDEZ PAS PLUS DE TEMPS

ET TOUT LE MONDE GAGNE EN SÉCURITÉ, FLUIDITÉ, QUALITÉ DE VIE !

